

AVIS

CONCOURS D'ACCES AU CYCLE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

GENIE CIVIL – BTP

TEMPS AMENAGE (SALARIES ET FONCTIONNAIRES)

2023/2024

Les candidats présélectionnés de la Licence Professionnelle Génie Civil – BTP **en temps aménagé** sont convoqués à passer le concours écrit le **samedi 16 septembre 2023 à 10h** dans les amphis A et B de l'Ecole Supérieure de Technologie de Meknès.

L'examen QCM portera sur **la résistance des matériaux, la géotechnique, le béton armé et les matériaux de construction.**

IMPORTANT

Les candidats convoqués au concours d'accès au cycle de licence professionnelle Génie Civil – BTP **doivent se présenter à l'Ecole le samedi 16 septembre à 9h une heure avant le début du concours afin de déposer leurs dossiers de candidature.**

Dossier à déposer à l'EST :

- Reçu de la préinscription en ligne ;
- Copie de l'attestation du baccalauréat ;
- Copie du diplôme Bac+2 (DUT, DEUG, DTS, BTS,...) ;
- Copie des relevés de notes des deux années après le Bac ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Copie de l'attestation du travail pour les fonctionnaires et les salariés ;
- Déclarations de la CNSS pour les salariés.

NB :

- **La présélection des candidats a été faite sur la base des informations fournies par les candidats lors de leurs pré-inscriptions en ligne. Toutefois, toute information erronée entraînera automatiquement l'annulation de la candidature même après avoir réussi l'examen écrit.**
- **Tout dossier incomplet est rejeté.**